



Suite à des articles de presse relayant les propos de Monsieur Tita Fon, fondateur et jusqu'ici Président d'Honneur du CPP, le Secrétariat National du CPP, organe exécutif du parti, tient à apporter des clarifications.

Aucun organe du CPP à ce jour n'est suspendu. Encore moins les responsables des structures de base tout comme des organes de coordination. Aucun/e candidat/e à une quelconque élection n'a été investi. La procédure d'investiture au CPP se fait soit par consensus, soit par des primaires internes au sein du parti.

C'est notamment ce qui s'est passé en 2011 pour l'élection présidentielle et en 2013 pour les élections municipales et législatives.

Par ailleurs, le CPP n'a aucune alliance avec le RDPC et n'en a jamais eu à notre connaissance. Quiconque l'affirme est manifestement partie prenante d'une grossière campagne de désinformation.

Le CPP est membre de la plateforme STAND UP FOR CAMEROON / DEBOUT POUR LE CAMEROUN au sein de laquelle il travaille pour la réalisation d'une Transition Politique Démocratique dans notre pays. A toutes fins utiles, voici quelques extraits des statuts du parti relatifs à certaines informations qui pourraient semer le trouble.

Pour ce qui est de la prise de décision et de l'investiture aux élections, l'article 21 des statuts du CPP est clair : « En tant qu'organe central de premier ordre, les missions du Congrès sont les suivantes : Il délibère et statue sur toutes les questions importantes relatives aux orientations politiques, idéologiques et doctrinales Il délibère et statue sur toutes les questions relatives aux structures, à l'organisation et à l'action du Parti ; Il se prononce sur toutes les questions liées aux activités du parti.

En tant que structure rassemblant tous les trois ans les forces vives du parti, il sanctionne le rapport d'activités du parti ; Il investit le/la candidat(e) du Parti à l'élection présidentielle ;Il valide les listes de candidature présentées aux élections nationales et locales transmises par le biais des Coordinations Régionales ; Lesdites listes devront prendre en compte les principes d'égalité, de légalité, de la non-discrimination et de l'engagement politique des candidats sur le terrain. L'établissement des listes de candidats titulaires et leurs suppléants doit s'efforcer de veiller à la représentativité nationale en tenant compte de la diversité géographique et sociologique de la Nation camerounaise. »

Le CPP respecte les journalistes et les médias camerounais. Nous vous prions de demander à toute personne qui fait des déclarations au nom de notre parti de vous présenter les décisions du parti y afférentes. En tant que journalistes assurez-vous de la véracité des documents et de toute information avant publication. Ayons le respect pour nos institutions respectives.

Le CPP reste ferme et constant dans la poursuite de l'objectif primordial pour le Cameroun à ce stade qui est celui de la Transition Politique. Nous prendrons évidemment toutes les dispositions internes pour mettre un terme à toute action qui crée une distraction par rapport à l'atteinte de cet objectif. Le CPP demeure la force progressiste des camerounais/es, déterminée à vous conduire à ce Cameroun Leader dont nous rêvons tous. Ne laissons rien nous distraire. Pour le

Cameroon People's Party

Franck Essi Secrétaire Général

---